

**VISIO-REUNION CSO LAO**  
**Le 14/9/2026 à 21H**

**Présents :** Mme C. BRUIN-GAUTIER, C. CARRE (SG), 81 S. GARDES, 65 C. LAGONELLE, 34 B. ROZE, S. VALETTE (COT)

Messieurs, E. ALBERT (Directeur), Y. BELLANGER (VPsportif), 12 A. CABANIOLS, M. CONGRAS (Président), T. CORREA (CTS), J. DE OLIVEIRA (cross), 46 G. EBER, 11 G. LATERRASSE, F. MOUTIER (CRJ) et P. OLIVE

**Excusés :** Mme S. PUREN (TG), et M. 09 M. DELAY, 30 S. TERNYNCK, 31 J. CHAPON, 32 A. MARGHERITORA, 66 P. SARRAT

A la suite de la démission de D. ARCUSET de la présidence de la CSO82 et de la présidence du CD82, ce comité n'a provisoirement plus de représentant à la CSO LAO.

Pierre OLIVE remercie ceux qui ont pu se connecter.

**1/ Proposition d'implantation des championnats LAO de lancers hivernaux.**

Les candidatures reçues au siège sont celles de Millau et Moissac.

Sandrine Valette signale la candidature du SATUC à Sesquières annoncée lors du groupe de travail sur les performances-plancher.

Ce groupe de travail a rendu son travail au siège ; il est présenté en séance : il devait permettre de réduire le nombre de lanceurs pour organiser ces championnats sur tout stade de la région muni d'au moins 2 cages et 2 terrains de lancers. Malheureusement les horaires qui découlent de ce travail comportent 5 concours de disque, ce qui nécessite 3 cages, et 5 concours de javelot !

SV souhaite que les athlètes et les officiels soient placés dans les meilleures conditions et votera pour Sesquières.

Bénédicte Roze espère que Béziers soit prochainement opérationnel.

José De Oliveira signale que Moissac est doté de 2 terrains de lancers permettant des performances de 70m.

Plusieurs membres suggèrent de ne pas toujours tout centraliser à Toulouse.

PO fait remarquer que l'hiver, les compétitions régionales sont éloignées de Toulouse puisqu'implantées à Tarbes et Bompas. Ce ne serait donc pas un scandale que celle-ci soit implantée à Sesquières.

Le vote donne le résultat suivant : Millau 2 voix / Moissac 2 voix / Sesquières 5 voix

C'est donc Toulouse qui sera proposé à la décision du CDLAO.

**2/ Réunion des présidents des CSO des ligues à la FFA**

PO présente les informations recueillies à cette réunion :

- Il n'y aura pas de bonus pris en compte lors des interclubs avenir.
- Il sera décidé par la FFA prochainement de la prise en compte (ou pas) des bonus pour l'accession des clubs N2A en division N1
- Plusieurs ligues s'interrogent sur l'organisation des championnats individuels CA JU ES SE. En effet, la concurrence des meetings est très forte et la désaffection de ces championnats est très largement répandue pour tous les athlètes en recherche de ranking WA mais aussi pour les autres.
- Les performances qualificatives pour la coupe de France du 6/6/27 sont probablement réalisables depuis le 1/9/26.

### **3/ Bonus Interclubs Avenir – Interclubs Séniors**

La FFA introduit une nouvelle règle cette année : un club qui participe aux interclubs avenir en automne 2026 reçoit un bonus de 400pts pour son équipe interclubs N1. La participation minimale est codifiée par un nombre d'athlètes et de performances.

La question se pose donc de savoir si la LAO adopte ce règlement pour les divisions N2A N2B N3 et Régionale.

Eric Albert signale une autre nouvelle règle qui concerne les étrangers : un athlète étranger licencié depuis 4 ans sans discontinuité ne comptera plus comme étranger le jour des interclubs. Il ajoute que :

- Pour la division N2A, la décision des bonus sera prise par la FFA
- Si nous adoptons la règle des bonus à 3 semaines de l'interclubs avenir, nous allons mettre un grand nombre de clubs en difficulté.

La majorité de la CSO LAO en convient bien évidemment et décide de présenter la proposition suivante au CDLAO :

Le principe des BONUS sera rajouté à notre règlement régional dans toutes nos divisions au cours de la saison 2027-2028. Cela signifie qu'un club qui participera (avec un nombre d'athlètes minimum) en octobre 2027 aux interclubs avenir, recevra un bonus de points lors des interclubs séniors en mai 2028.

Cette nouvelle règle pourrait être une incitation forte pour nos clubs de participer aux interclubs avenir qui, en Occitanie, sont à participation faible actuellement.

### **4/ Préparation de la saison sur piste automnale**

#### **4.1 Championnats LAO de relais, coupe de spécialités.**

Le 27/09 à Sesquières. Le club d'accueil est l'UAO31. Merci à lui d'avoir retenu les installations avant d'avoir été désigné officiellement.

Le délégué technique sera Eric Albert.

Attention : les athlètes pourront être engagés sur le site LAO sans être licenciés mais ils doivent être licenciés la veille de la compétition. Ceux qui ne le seront pas ne pourront pas participer !

Les horaires, identiques à ceux de l'an dernier, seront mis en ligne sur le site LAO dès que possible.

#### **4.2 Championnats LAO interclubs avenir CJE**

Le 4/10 à Blagnac. Merci au club d'accueil BSC de s'être déjà beaucoup mobilisé. Les horaires proposés par Chantal Duprat sont adoptés à l'unanimité.

Il y aura 2 compétitions ce jour-là : un interclubs C/J et un autre J/E. Pour chacune des 2, les clubs devront clairement annoncer s'ils sont en N1 ou en N2 , en équipes mixtes ou non.

La participation est très libre et c'est l'ordinateur qui prend les meilleures performances pour classer les équipes.

Il n'y a problème que pour les équipes mixtes et masculines !

Les clubs doivent absolument lire attentivement le règlement FFA qui édicte des limitations d'épreuves ce jour-là.

Il n'est pas possible de désigner en séance un délégué technique pour cette compétition.

#### **5/ Propositions pour le circuit des meetings**

Yves Bellanger souhaite introduire une obligation pour les clubs, notamment ceux qui demandent à recevoir le label FFA mais aussi les autres, d'accepter des épreuves peu disputées (Marteau, Steeple, Marche, 400H par exemple) en plus de leur programme prévu.

Cette proposition, à la suite d'un vote, sera présentée au CDLAO.

Le règlement actuel exclut de notre circuit régional des meetings les clubs qui font payer la participation des athlètes.

La proposition est faite de supprimer cette disposition en permettant aux clubs qui organisent des meetings payants de faire partie du circuit LAO.

En effet, la participation payante est devenue une règle très répandue dans toutes les ligues. (100% en LIFA par ex.)

EA considère que si un club fait payer les engagements des athlètes, il aura l'obligation morale d'offrir un service de qualité : engins de lancers récents, juges diplômés et efficaces etc.....

Cette proposition, à la suite d'un vote, sera présentée au CDLAO.

#### **6/ Questions diverses**

*6.1 Le règlement automnal FFA figure sur le site FFA. Il se trouve, comme le livret hivernal FFA, à la rubrique*

« PUBLICATIONS OFFICIELLES » puis  
« STATUTS ET REGLEMENTS »  
juste à côté du livret 2027 jeunes.

On y trouve également le calendrier printanier et estival FFA :

23/5 FINALES INTERCLUBS  
30/5 FINALES A B EQUIP ATHLE  
6/6 COUPE DE FRANCE  
13/6 FRANCE MASTERS  
27/6 FRANCE MASTERS EC MARCHE  
4/7 FRANCE EC à LAVAL, POINTES D'OR NATIONALES et championnats de FRANCE de montagne à ARRENS-MARSOUS.  
.....etc

Ceci nous permettrait de positionner nos championnats EC le 13/6/27.

Et nos championnats CA JU ES SE le 6/6/27 conformément à l'axe de réflexion de la réunion de CSO LAO précédente : pour conserver un grand nombre de participation à ces championnats, la date choisie s'éloigne des périodes de canicule en se « réfugiant » début juin.

Sandrine Gardes pense que ce serait logique d'organiser nos championnats LAO le même jour que la coupe de France, ce qui montrerait que cette réforme FFA est mal venue.

Alain Cabaniols pense que tout ceci est prématuré puisqu'un groupe de travail va être désigné par le CDLAO de samedi.

SV s'inquiète si la coupe de France se déroule à Albi.

BR et EA annoncent que le bureau FFA de ce jeudi examine la proposition de la CNJ d'implanter les pointes d'or 2027 à Albi.

GL demande quels sujets seront examinés par le groupe de travail. Il craint que ce groupe de travail ne soit qu'une CSO bis.

Marc Congras précise que le président de la CSO sera membre de ce groupe de travail et que c'est le CDLAO qui décidera en dernier ressort.

*6.2 GL annonce que le CD11 et l'ASC réfléchissent à l'organisation de 2 meetings de courses en mai ou juin 2027 ; la 1<sup>re</sup> soirée concernerait le sprint et la 2<sup>e</sup> soirée concernerait le 1/2fond.*

Clôture de la réunion à 22H30

